



## Édito

## Sommaire

### Notre travail va-t-il enfin payer ?

#### ACTUALITÉS

p 2

**Monsieur le Président Emmanuel MACRON** veut une alimentation saine, durable et accessible.

#### Mais comment ?

En réorganisant les filières par une rénovation des interprofessions.

En ayant une représentation équilibrée en présence de tous les acteurs, même la grande distribution.

En donnant des indicateurs de prix par filière en lien avec le volet agricole OMNIBUS\*.

En fixant des prix et des volumes dans les contrats généralisés à l'ensemble des productions.

Monsieur le Président fera passer une loi, "par ordonnance", pour la mise en oeuvre de sa réforme.

Les indicateurs de coûts de production seront probablement choisis, mais comment seront-ils calculés ? Par région ? La rémunération du capital et du travail seront-ils pris en compte ? Les coûts de production seront-ils calculés par les Chambres d'agriculture ?

**Une nouvelle contractualisation** devra être mise en place, pilotée par des organisations de producteurs indépendantes, non affiliées à des industriels et des coopératives.

Des contrats de trois à cinq ans sont prévus pour les transformations de qualité et bio. Il serait souhaitable de vérifier les coûts de production chaque année. Cela donnera plus de visibilité pour les agriculteurs qui sont appelés à changer de méthode et de production.

Beaucoup de questions restent sans réponse pour le moment, mais la volonté du Président Macron est de soutenir les paysans français, **non pas par des promesses de nouvelles primes ou d'aides, mais par des prix rémunérateurs demandés par une partie de la profession depuis 1992.**

**C'est déjà une grande avancée !**

Philippe BOYER  
Vice-Président  
de la Chambre d'agriculture

#### DOSSIER

Réfléchir et construire son bâtiment d'élevage

p 4

#### AGENDA

p 7

#### FORMATIONS CONTACTS

p 8

## Collecte EVPP, big-bags, sacs semences papier, PPNU<sup>1</sup> et EPI<sup>2</sup>

**Du 20 au 24 novembre**

Sont acceptés les bidons phytos, sacs et boîtes et fûts, PPNU<sup>(1)</sup> : produits phytosanitaires non utilisables, sacs semences papier et big-bags, EPI<sup>(2)</sup> : équipements de protection individuelle.

Consultez les consignes de préparation et les lieux des points de collecte sur notre site Internet ou sur le site Adivalor/Les collectes/Où apporter.

Une attestation de dépôt est remise lors de votre passage chez le distributeur, preuve obligatoire de la prise en charge de vos emballages dans une filière de valorisation.

**i** Béatrice FEFEU : 06 30 00 24 82

## Reliquats azotés et analyse de terre

**L'analyse de reliquat azoté sortie hiver est obligatoire en zone vulnérable dans le Puy-de-Dôme et est utile pour de nombreuses cultures.**

Faites mesurer le reliquat azoté de vos parcelles pour maîtriser vos charges de fertilisation et protéger l'environnement.

**Ouverture des inscriptions le lundi 6 novembre, sur le site internet du laboratoire : [www.labo-cesar.com](http://www.labo-cesar.com)**

Les cultures valorisant le mieux cette mesure sont les céréales, le maïs, la betterave, le tabac, les pommes de terre. Le prélèvement doit être réalisé en sortie hiver, avant tout apport de fertilisation azotée minérale pour la culture.

**Le bulletin de conseil vous permet d'apporter la juste dose.**

Un courrier vous sera prochainement adressé par le laboratoire CESAR, avec les conditions de déroulement de la campagne et les modalités d'inscription.

**i** Françoise LÈRE : 04 73 44 45 84

## Pneus usagés

**Le projet de collecte est toujours en cours**

En partenariat avec les Parcs, le VAL-TOM, les collectivités et le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture poursuit ses investigations (visite, recherche de financement, recherche de prestataires) en vue d'une mise en oeuvre espérée en 2018.

## Diagnostic agricole Riom Limagne Volcans

**Des ateliers participatifs en faveur de l'agriculture**

Depuis le mois de juillet, la Chambre d'agriculture et la Safer Auvergne-Rhône-Alpes réalisent un **diagnostic agricole et foncier complet** pour la Communauté de communes Riom Limagne Volcans (31 communes, 361 exploitations, 22 190 ha de surface agricole). **L'objectif est d'identifier des actions pouvant être portées par la collectivité pour préserver et développer l'agriculture.**

**Les 11, 12 et 13 octobre, la Chambre d'agriculture a organisé 6 ateliers participatifs « diagnostics partagés ».**

**L'objectif était de réunir les différents acteurs de ce territoire (agri-**

**culteurs, élus, coopératives, associations, chercheurs...) pour l'étudier, en faire ressortir les faiblesses et les enjeux et mettre en place des fiches actions.**



Les participants répartis en plusieurs groupes ont échangé sur **leur vision de l'agriculture du territoire** en se basant sur des cartographies et des graphiques du diagnostic foncier et agricole mais aussi sur leurs connaissances. Ils ont ainsi fait un bilan de l'agriculture, pointant du doigt les fragilités de cette activité, puis **des propositions de développement pour l'agriculture de ces 20 prochaines années.**

La rédaction des fiches actions émanant de ces rendez-vous permettra à la Communauté de communes de préparer la programmation d'une politique en faveur de l'agriculture pour ces prochaines années.

**i** Equipe urbanisme : 04 73 44 45 70

**Claude VOISIN**  
Vice-président Chambre d'agriculture

« Les rencontres engagées par le bureau de la Chambre d'agriculture auprès des collectivités territoriales, ont pour objectif de **placer l'agriculture dans les préoccupations des élus des Communautés de communes** : occupation du territoire, alimentation de proximité, organisation avec prise en compte de l'activité agricole, de l'urbanisme (diagnostics fonciers), gestion des déchets (boues de station, digestat, etc.), protection de l'eau potable et développement de l'irrigation... »

Au cours de ces rencontres, tous ces sujets sont abordés. Nous espérons que des actions communes seront engagées et permettront de **replacer l'agriculture comme une activité d'avenir et de revaloriser le métier au service de la société.** »

## Valorisation de nos produits

La Chambre d'agriculture félicite les producteurs puydinois mis à l'honneur lors du Concours Général Agricole et du Concours régional des Fermiers d'Or. Leur savoir-faire et la qualité de leur travail contribuent à la renommée de la ferme de notre département.

### ● Concours Général Agricole



Le Concours Général Agricole récompense le savoir-faire des producteurs français et valorise la diversité de notre gastronomie.

Chaque année à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, les produits sont dégustés par un jury composé de consommateurs avertis et de professionnels. Évalués sur leurs qualités organoleptiques, seuls les meilleurs produits du terroir français ont le droit de se hisser au rang des médaillés.

38 produits puydinois ont été présentés au concours, la Chambre d'agriculture a effectué les prélèvements chez les producteurs fermiers.

Sébastien GARDETTE a remis les prix aux lauréats du département lors de la session de la Chambre d'agriculture le 25 septembre dernier.



12 produits ont été récompensés dans les catégories « Produits laitiers National » et « Charcuteries ».

Au total, 21 médailles ont été remises aux producteurs fermiers, aux affineurs et aux industries agroalimentaires de notre département.

### ● Concours régional Fermier d'Or



Créé en Auvergne par la Chambre régionale d'agriculture et mis en place avec les Chambres départementales, il met à l'honneur les produits agroalimentaires transformés à la ferme.

Tous les ans en septembre, une centaine de producteurs fermiers soumettent leurs produits à un jury composé de consommateurs et de jeunes en formation agricole. Depuis la naissance de la grande région, le concours s'élargit progressivement au nouveau périmètre régional.

Sébastien GARDETTE, président du jury, a remis les diplômes aux 64 lauréats de la région, jeudi 5 octobre lors du Sommet de l'élevage.



19 produits puydinois ont été récompensés dans les catégories « Miel et pains d'épices », « Innovation à la ferme », « produits laitiers d'Auvergne », « produits carnés d'Auvergne », « tommes fermières ».

Présent lors de cette remise des prix, Claude COCHONNEAU, président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture a salué cette démarche "qui



s'intègre complètement dans l'actualité avec les débats sur les États Généraux de l'Alimentation. Transformer ses produits, qui plus est en produits de qualité, c'est exactement ce que l'on veut faire faire à une majorité d'agriculteurs. De plus, avoir un jury composé de consommateurs contribue à renouer les liens entre consommateur et producteur. Au niveau des Chambres d'agriculture, notre objectif est bien de repositionner l'agriculture dans la société et de tout mettre en œuvre pour améliorer le quotidien de nos agriculteurs par un meilleur partage de cette valeur ajoutée.»

**i** Martine FALGOUX : 04 73 44 45 57

## Session d'automne

**Lundi 25 septembre, les élus de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme ont voté le budget rectificatif 2017.**

Grâce à une forte progression des recettes de fonctionnement liée à la mobilisation de subventions, principalement de l'État et de la Région, le résultat prévisionnel du budget rectificatif est équilibré et les travaux de rénovation du bâtiment ont enfin pu être réalisés.

Le budget rectificatif 2017, section fonctionnement, s'élève à 7 276 688 €, soit une légère diminution de 0,5 % par rapport au budget rectificatif 2016.

Malgré cette contraction des dépenses, la Chambre d'agriculture a su mobiliser des moyens supplémentaires pour renforcer son action sur plusieurs dossiers « d'actualité », répondre aux attentes des agriculteurs et assurer leur représentation.

**Le Président, Sébastien GARDETTE a souhaité faire un rapide bilan de ces actions :**

● **Information sur l'extension des zones vulnérables** (125 communes concernées, 1 600 agriculteurs) : 8 réunions publiques, 107 jours de mobilisation des conseillers Chambre.

● **Soutien à la contractualisation des MAEC, dernière année** : 4 territoires concernés, 104 fermes engagées, 2 900 000 € de contractualisation, 411 jours de conseillers Chambre.

● **Accompagnement au développement de l'agriculture biologique** : déploiement du nouveau cadre régional, mise en place d'un point d'accueil à la conversion, renforcement des équipes techniques, agronomiques, fourragères...

● **Renforcement de l'implication de la Chambre dans l'élaboration et l'animation des contrats territoriaux** :

>>> Concilier les intérêts de l'agriculture et des milieux aquatiques.

Deux nouveaux contrats territoriaux : Sources de la Dordogne Sancy Artense et Vallée de la Sioule.

# RÉFLÉCHIR ET CONSTRUIRE SON BÂTIMENT D'ÉLEVAGE



« Le bâtiment est un des éléments clefs de la réussite de l'élevage et de sa performance. Votre Chambre d'agriculture vous conseille au mieux, pour atteindre l'objectif d'un confort optimal tant pour les éleveurs que les animaux. Nos agents vous aident également dans la démarche complexe qu'est le permis de construire, afin de respecter la législation et d'obtenir l'ensemble des aides possibles. »

Olivier CHAPUZET, élu référent productions animales

La construction d'un bâtiment pour une exploitation est une étape importante qui demande réflexion, analyse, investissements financiers et personnels.

Nous vous proposons une synthèse des étapes à suivre pour réaliser les bons choix, afin d'obtenir un bâtiment fonctionnel, économique et agréable à travailler. Ce bâtiment sera votre outil de travail tous les jours et sur de nombreuses années, alors prenez le temps de la réflexion pour l'adapter au mieux à vos besoins. Une petite erreur à la conception peut vite devenir un vrai handicap dans son quotidien !

Sur chaque étape, des conseillers de la Chambre d'agriculture et de l'EDE peuvent vous accompagner et intervenir à votre demande, afin de vous faire profiter de leurs nombreuses compétences et vous permettre de mener à bien votre projet.



1<sup>er</sup> contact pour mon dossier de subvention PCAE

Devis d'approche

## 1 Réflexion sur le projet

Dès l'émergence de votre projet, il est important de vérifier que celui-ci s'intègre bien dans le fonctionnement de votre exploitation (fonctionnement actuel et/ou futur).

Une analyse doit être faite sur la conduite d'élevage, le système fourrager, la main-d'œuvre, l'organisation du travail, le matériel et les bâtiments existants pour étudier si des alternatives techniques sont envisageables.

Pour répondre à cette 1<sup>ère</sup> étape, nous vous proposons le diagnostic global d'exploitation.

### Pensez-y !

Dans cette période il est également important de visiter des bâtiments d'élevages récents et d'échanger avec les agriculteurs sur leurs avantages et inconvénients. C'est pourquoi nous organisons des journées portes-ouvertes et des formations sur le sujet (voir page 6).

## 2 Définition et faisabilité du projet

C'est à cette étape que nous allons nous poser les questions suivantes : Où construire ? Quel type de bâtiment pour répondre à vos attentes ? Comment construire ? Ce qui amènera à la conception du plan d'aménagement et du plan de coupe pour permettre d'avancer dans le projet et de demander les premiers devis. Dans cette étape, demandez le Conseil bâtiment.

Dans la même période il faut déterminer votre capacité totale d'investissement pour bien connaître vos limites. Nos conseillers d'entreprises vous accompagnent avec l'étude de faisabilité économique.

### À ne pas oublier !

Vérifiez la constructibilité de la parcelle (documents d'urbanisme en mairie). Dans certains cas (achat de parcelle, projet de voirie...) il est nécessaire de demander un certificat d'urbanisme avec opération déterminée.

# Vous investissez pour moderniser ? Étudiez le PCAE

Doté d'un budget de 127 millions d'euros pour la période 2015-2020, ce plan d'aide a pour objectif d'accompagner les agriculteurs auvergnats et leurs structures collectives dans leur projet d'investissement structurant en leur permettant d'améliorer la performance économique, environnementale et sociale de leur exploitation.

Sont concernés les projets d'un montant de dépenses éligibles supérieur ou égal à 30 000 € HT.

## Les investissements éligibles

**Bâtiment d'élevage (construction, extension, aménagement, rénovation) y compris le tunnel.**

**Bâtiment de logement d'animaux :** terrassement, réseaux, ossature, charpente, toiture, bardage, filets brise-vent, tunnels, aires d'attentes, d'exercice.

**Locaux de traite et locaux sanitaire :** salle de traite, robot, roto, quais embarquement des animaux, nurserie, aire d'isolement, local de quarantaine, de contention.

**Gestion des effluents d'élevage :** ouvrage de stockage, réseaux, systèmes de traitement des effluents, pompes.

**Équipements et matériels d'élevage :** systèmes aération, ventilation, télésurveillance, équipements de contention, tri, pesée, traite mobile, aménagements et équipements fixes.

## Autonomie alimentaire

Installation de séchage en grange, équipement fixes de fabrication à la ferme, construction et équipements de stockage fourrage...

## Économie d'énergie

**Isolation des locaux** (hors bâtiment neufs)

**Bloc de traite :** récupérateurs de chaleur, pré-refroidisseurs, pompes à vide à débit variable.

**Autres équipements en économie d'énergie :** ventilation et poste de chauffage, éclairage, énergie solaire...

Les dossiers de demandes de financement sont déposés dans le cadre d'appels à candidatures. **Pour 2018, les dates pour les retours de dossier complet à la DDT 63 sont le 31 janvier et probablement mi-juillet 2018.**

 [www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)

1 an

2 ans  
en moyenne

Finalisation des devis (2 à 3 pour chaque corps de métiers) en conformité avec la demande de subventions

Finalisation dossier de subvention

### 3 Conception du bâtiment

Quand tous les pans du projet sont éclaircis, on finalise le projet bâtiment sur « papier ».

Vous devez commencer par effectuer un **état des lieux de vos capacités actuelles de stockage d'effluents** pour vérifier si vous êtes aux normes.

Vient ensuite **l'élaboration du permis de construire** avec l'élaboration des plans finaux et le dépôt du dossier en mairie (**attention les délais de réponses peuvent aller de 2 à 5 mois**).

Dans un même temps, une fois que le projet est bien calé, il faut passer à la 2<sup>e</sup> étape du **diagnostic de capacités de stockage des effluents** pour chiffrer vos besoins exacts en capacités de stockage des effluents pour ce projet.

D'autres éléments peuvent aussi être approfondis : **plan d'épandage**, **diagnostic d'ambiance des anciens bâtiments**, **diagnostic travail**, **Certitracte®**. Sur le plan administratif, une demande d'autorisation peut être réalisée auprès du service des installations classées de la préfecture.

### 4 Construction du bâtiment

Quand vous avez obtenu **l'acceptation du permis de construire** (pensez à l'afficher), **le récépissé de complétude du dossier de subvention** (ou la notification d'accord de subvention pour plus de sécurité), **vous pouvez faire la déclaration d'ouverture de chantier** (à déposer en mairie).

Pensez à vérifier que vous avez bien les garanties décennales au moins pour la charpente, la couverture, le stockage des effluents et l'électricité. Souscrivez à une assurance dommage ouvrages pour le maître d'œuvre (exploitant). Validez les devis retenus.

**C'est seulement maintenant que les travaux peuvent commencer !**

Si des travaux réalisés ne sont pas conformes au permis de construire, il faut réaliser un permis modificatif.

À ce stade vous pouvez demander un **acompte sur la subvention**.

### 5 Fin des travaux

Une fois les travaux terminés, faites la réception des travaux avec les entreprises puis vous devez déposer, en mairie, une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux**.

Pour finir, il reste à faire **la demande du solde des subventions**.

## VOS CONTACTS pour votre projet

**Chambre d'agriculture  
Thierry ROCHE**

Service modernisation

☎ 04 73 44 45 73

[modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr)

**EDE**

☎ 04 73 44 46 00

# Préparez au mieux votre projet bâtiment

## >>> Participez aux portes-ouvertes

**Vous avez un projet de construction ? Vous souhaitez aménager ou rénover l'un de vos bâtiments ? Les portes-ouvertes bâtiments sont l'opportunité de découvrir, de comprendre et d'échanger pour préparer au mieux votre projet et répondre à vos questions.**

Les bâtiments vous seront présentés par les éleveurs-bâtitisseurs, accompagnés de techniciens spécialisés. Vous découvrirez les travaux effectués, leur coût, les avantages et inconvénients des différents équipements et partagerez les expériences de chaque agriculteur...

### ▲ Mardi 28 novembre à 14h

#### OVINS LAIT

À Puy-Guillaume, lieu-dit Cottard  
Chez Quentin BAUMONT : 250 brebis, bâtiment bois.

#### VACHES ALLAITANTES

À Arconsat, lieu-dit Les Cros  
GAEC de la Pierre Ginich ❖  
Bâtiment bois, ventilation, fonctionnalités.

### ▲ Mercredi 29 novembre à 14h

#### VACHES LAITIÈRES

● À Sallières, lieu-dit La Beauté  
GAEC de la Beauté : bâtiment bois, -salle de traite 2x12, sortie rapide, 150 logettes conduites lisier et fumier.

● À St-Etienne-sur-Usson, lieu-dit Chauvaye, GAEC du Bois de Baroux ❖  
Roto 28 places et 120 logettes.

#### VACHES ALLAITANTES

À Domaize lieu-dit Lacost  
Chez Pascal MYE ❖: aire paillée, bâtiment bois, couloir de contention veaux, filet brise-vent.



**Fabien ROURE SAILLANT**  
Bovins allaitants

À son installation en 2015, Fabien a construit un bâtiment aire paillée de 800 m<sup>2</sup> pour loger l'ensemble de son troupeau d'Aubrac.

### Quelles sont les questions à se poser quand on construit son bâtiment ?

*Il faut se demander si l'exploitation est à son rythme de croisière ou si elle va évoluer, choisir les matériaux en pensant à l'ambiance du bâtiment et bien penser à la circulation des animaux et des hommes, en toute sécurité.*

*Moi mes critères prioritaires étaient le coût, le matériau, je voulais du bois et que mon bâtiment soit simple et fonctionnel.*

### C'est important de bien réfléchir son bâtiment ?

*Un bâtiment ça coûte cher, il faut bien faire attention dans ses choix. Moi j'ai refait 15 fois les plans. J'ai visité des bâtiments que m'avait conseillé la Chambre d'agriculture. C'est très important d'aller voir sur le terrain ! Les journées portes-ouvertes sont intéressantes. Il faut que les exploitants présentent sincèrement les aspects positifs et négatifs de leur bâtiment.*

### ▲ Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 14h

#### VACHES LAITIÈRES

À La Chapelle-Agnon, lieu-dit Tus-sières, GAEC de la Pierre Blanche : salle de traite 2x6 sortie rapide, 69 logettes, bâtiment bois.

#### MIXTE : laitières et allaitantes

À St-Sauveur-la-Sagne, lieu-dit Charret, GAEC Charret ❖ séchage en grange avec appentis, système caillebotis, aire paillée.

#### CAPRINS

À St-Just, lieu-dit le Cros.  
Chez Marie PHILIBERT : atelier de transformation.

### ❖ Expérience litière bois

Pendant plus d'un mois, 4 éleveurs ont testé l'utilisation des plaquettes bois en litière. Lors de ces journées, ils vous feront part de leur expérience. Vous découvrirez les intérêts de valoriser le bois de l'exploitation et le mode d'emploi des plaquettes par rapport à la paille.

**i** Plus d'informations sur ces journées auprès du territoire Dore Livradois Forez 04 73 82 09 74 (Ambert) / 04 73 80 10 06 (Thiers)

## >>> Participez à la formation : "Mes bâtiments d'exploitation : pensez à demain"

Pour tout projet bâtiment, cette formation de 2 jours permet d'identifier les éléments à prendre en compte au préalable, afin que votre bâtiment soit durable, adaptable, efficace et en phase avec la réglementation.

Vous aborderez également les aspects financiers pour vérifier votre capacité financière selon votre projet de modernisation.

### PROCHAINES SESSIONS :

#### Les 14 novembre et 7 décembre

##### À St Gervais d'Auvergne

☎ Inscription : 04 73 85 82 43

#### Les 17 et 30 janvier 2018

##### À Ambert ou Thiers

☎ Inscription : 04 73 82 09 74

#### Les 3 et 19 avril 2018

##### À Rochefort-Montagne

☎ Inscription : 04 73 65 92 69



## FUTUR CÉDANT ? Ne ratez pas les rendez-vous sur la TRANSMISSION



"Quelles étapes ? Quels outils pour réussir ma transmission ? Quelle valeur pour mon exploitation ?"

### Anticipez pour réussir votre cessation d'activité.

Ces journées d'information sont l'opportunité d'échanger avec des cédants et des repreneurs, tout en bénéficiant des conseils avisés de nos conseillers spécialisés... pour commencer à organiser votre cessation/transmission.


**Mardi 14 novembre à 9h30**  
Thiers, Chambre d'agriculture

**Mardi 21 novembre**

- À 9h15 à St-Gervais, salle Robert Bernard
- À 14h30 à Olby, salle des fêtes

**Mercredi 22 novembre à 9h30**  
Sauxillanges, mairie, salle du Conseil

**Judi 23 novembre à 9h30**  
La Sauvetat, espace culturel

 Territoires : coordonnées p. 8 ou Point Accueil Transmission  
04 73 44 45 98

## PORTES-OUVERTES BIO

• **Mardi 14 novembre**

Au Gaec du Millepertuis à Chastreix

• **Mercredi 22 novembre**

À l'EARL Triniol à Larodde

Témoignages des éleveurs, données tech-

niques et économiques, présentation du projet de cave d'affinage de St-Nectaire Bio (Chastreix), témoignage d'un collecteur bovins viande bio (Larodde).

 Territoire Artense Cezallier Sancy

## AUTOMNE À LA FERME



**Sam.18 et dim. 19 novembre**

- **Domaine Bonjean à Cébazat**  
Visite du caveau et marché de producteurs
- **Gaec Mazon à Langogne**  
Ferme en production pommes de terre.

 Martine FALGOUX 04 73 44 45 57

## PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

<<< cf. page 6

## JOURNÉE BIO

**Judi 7 décembre à Chaméane**

- **9h30 : Conférence en salle**
- **14h30 : Visite de fermes** : GAEC Paulet Moranne et GAEC de la Lyrisse

**Vous êtes en conversion bio ou vous êtes tenté par la production en bio... Interrogez-vous !**

Qu'est-ce que l'agriculture bio ? Quel est le cahier des charges ? De quelles références dispose t-on ? Quels sont les besoins des filières ? Comment atteindre l'objectif de l'autonomie alimentaire ? ...

Cette journée est organisée pour vous, alors n'hésitez pas à venir échanger avec tous les acteurs.

 M-Claire Pailleux 04 73 44 45 58



## CULTIVONS L'AVENIR EN LIMAGNE | Restructuration innovante des sols en profondeur

Le 10 octobre, la Chambre d'agriculture a organisé une journée de démonstration de matériel agricole, sans précédent. Plus de 250 personnes se sont rendues chez Dominique et Aurélien COGNET à Gerzat. Sur la parcelle de 12 ha mise à disposition, 18 marques ont présenté 10 types d'outils de travail du sol.

"Cette journée s'inscrit dans le cadre du contrat territorial de Pont-du-Château/Vinzelles. Elle démontre une nouvelle approche agronomique liée au respect du sol afin de gagner en autonomie et en économie dans nos fermes." a précisé Sébastien GARDETTE en introduction.

### Une organisation remarquable

La parcelle était partagée en 8 ateliers : charrues déchaumeuses et déchaumeurs à disques | cultivateurs lourds | décompacteurs | machines à bêcher | ameublisseurs/fissurateurs | strip-till | déchaumeurs et décompacteurs à dents et à disques | déchaumeurs à dents.

Sur chaque atelier, les représentants de chaque marque ont présenté leur outil, procédé à une démonstration dynamique puis, un temps d'échanges sur le rendu du travail, s'est instauré.

### Des profils de sol commentés

La veille, les étudiants de VetAgro Sup ont réalisé un profil de sol après le passage de chaque outil. Lors de la journée, ce profil a été présenté devant le public conquis et fort intéressé.

## JOURNÉE DE RESTITUTION

Un rendu de cette manifestation, avec appui de vidéos, est prévu :

**Judi 14 décembre à 9h**

Le lieu sera précisé dans le journal du mois prochain.

 Alexis Busserolle 04 73 44 45 26

# Formations

## AGRONOMIE

- **Piloter mon exploitation avec "Mes Parcelles"**  
12, 19 décembre 2017 et 15 février 2018  
Ambert

**i** Territoire Dore Livradois Forez

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- **Gagner en fertilité des sols par la gestion des surfaces et la valorisation des engrais de ferme**

15 novembre 2017 et 10 janvier 2018  
Pontaumur

**i** Service Agri-Bio 04 73 44 45 52

## DIVERSIFICATION

- **Je construis mon PMS atelier lait**  
17 novembre 2017 | Aubière

- **Biosécurité en élevage volailles fermières**  
28 novembre 2017 | Aubière

- **Les clés pour réussir mon installation en circuits courts**

20 novembre, 8 et 12 décembre 2017  
Aubière

**i** Service Diversification 04 73 44 45 52

## ELEVAGE

- **Réglage alimentaire des bovins par l'observation du troupeau**

28 novembre et 7 décembre 2017 | Besse

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

23 novembre et 5 décembre 2017 | Thiers

**i** Territoire Dore Livradois Forez

- **Mieux piloter mon exploitation en vache allaitante pour gagner en efficacité**

23 novembre et 15 décembre 2017  
St Gervais

**i** Territoire Combrailles

- **Mieux piloter mon exploitation laitière pour gagner en efficacité - 14h**

17 novembre et 19 décembre 2017  
Courpière

**i** Territoire Dore Livradois Forez

- **Homéopathie phyto aromathérapie parasito en ovins et caprins**

4 et 11 décembre 2017 | St Gervais

**i** Territoire Combrailles

- **Homéopathie phyto aromathérapie parasito en bovins**

5 et 12 décembre 2017 | St Gervais

**i** Territoire Combrailles

- **Comment bien choisir son installation de traite**

12 décembre 2017 | Besse

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Mieux piloter mon exploitation en élevage caprin pour gagner en efficacité**

12 décembre 2017 et 23 janvier 2018

Ambert

**i** Territoire Dore Livradois Forez

## FOURRAGES

- **Renforcer l'autonomie fourragère de son exploitation pour en améliorer la rentabilité**

30 novembre et 21 décembre 2017

St Gervais

**i** Territoire Combrailles

- **J'ajuste mon pâturage pour diminuer mes achats**

5 décembre 2017 et 11 janvier 2018

Besse

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Améliorer la qualité protéique de ses fourrages**

8 décembre 2017 | Tortebeffe

**i** Territoire Dômes Hautes Combrailles

## GESTION ET STRATEGIE D'ENTREPRISE

- **Gérer son temps, une priorité**  
23 novembre 2017 | Aubière

**i** Service Conseillers d'entreprise  
04 73 44 45 55

# CONTACTS

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

## HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

### Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

### Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard  
63390 S<sup>t</sup>-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagnes

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

### Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence à Thiers

Le lundi  
Place de l'Europe  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

### Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON  
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)  
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN  
(service communication)  
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63  
Octobre 2017

Crédit photos : CA 63 - P. Soissons

Impression : Imprimerie Porçu - Cournon (63)  
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321



Connectez vous sur  
[www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)